

LES MONUMENTS AUX MORTS, MÉMOIRE DE LA GUERRE

C'est juste au sortir du conflit que sont érigés partout en France des monuments aux morts de la Grande Guerre ; dans chaque ville, chaque village, là où ces hommes vivaient et travaillaient. Sur les champs de batailles, là où ils sont tombés, leurs restes reposent dans de grands cimetières et ossuaires.

« La France, comme tous les peuples en guerre, a vécu une véritable imitation de la Patrie que les monuments révèlent. Il faut multiplier les chiffres des monuments proprement dits -ceux des 36 000 communes- par quatre ou cinq au moins pour donner une idée de la tension commémorative des années vingt : chacun des morts a droit à son nom gravé publiquement dans sa commune, mais aussi dans son entreprise, son **école, sa paroisse...** . **Si le monument aux morts est bien souvent le lieu de l'identification avec les héros et le lieu de la justification de leur sacrifice, il est d'abord ce** que les sculpteurs ont fait de la commande et ce que les participants aux cérémonies **feront ensuite de leurs œuvres.**

Pour le cénotaphe communal, on a choisi dans la plupart des cas une stèle, souvent obélisque, du type de celles qui ornaient jusque-là les tombes des cimetières. **Ces monuments sont les moins chers et conviennent à l'esprit du temps, celui du deuil. Pour la liste des morts, l'ordre alphabétique généralement choisi renforce l'uniformité, proche de celle des cimetières militaires où reposent les corps. Nommer est l'élément majeur** : les noms rappellent les individus, leur redonnent existence, quand la disparition sur **le champ de bataille les vouait au néant. Inscrire les noms, les lire, c'est sortir les hommes de l'irréalité anonyme de la perte et du vide.**

Si les monuments exaltent le courage des survivants et les soudent face à l'épreuve, ils sont avant tout lieux de regrets, où deuils, ferveurs religieuses et patriotiques sont complémentaires. Les lieux de la mort ont été eux aussi convertis en lieux commémoratifs par le maillage des cimetières militaires, des parcs paysagers/mémoriaux et des grands monuments de champs de bataille. Mettre en scène le retour des morts, exalter ces derniers par les tombes, telle fut la tâche du comité national de sépulture après la guerre. Les Français, comme tous les anciens belligérants, sont **obsédés par l'identification de leurs tombes et se sont émus du refus des autorités militaires de leur rendre leurs morts.** Une polémique relayée par tous les journaux combattants et passée par la Chambre des députés allait permettre de faire exhumer et **transporter les héros sacrifiés. Et pourtant, les difficultés de l'exhumation, aussi** bien administratives que financières, firent que les morts enterrés sur les champs de bataille restaient finalement les plus nombreux, ne serait-ce aussi, que parce que les conditions du combat, en multipliant les soldats inconnus, avaient imposé de faire des **lieux d'affrontement des cimetières à la dimension du conflit. Aux saillants des offensives les plus dures, les plus atroces, sur ces buttes-témoins de la mort, on a construit des ossuaires.** Si les monuments aux morts sont des tombeaux vides, les ossuaires **conservent les restes de milliers, voire de dizaines de milliers d'hommes, dont l'identité a été avalée par la terre et le feu.** Les monuments des communes, comme ceux des paroisses et des corporations, montrent des noms dont ils ignorent le corps ; les ossuaires entassent des corps dont ils ignorent le nom.